REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1106

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 2°

objet : Rives de Saône - Aménagement du bas-port Rambaud et espace Kitchener Marchand - Individualisation d'autorisation de programme partielle

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009

Délibération n° 2009-1106

commission principale :	urbanisme
commune (s) :	Lyon 2°
objet :	**Rives de Saône - Aménagement du bas-port Rambaud et espace Kitchener Marchand - Individualisation d'autorisation de programme partielle**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine engage un grand projet de reconquête sociale et urbaine des rives de la Saône dans toute la traversée de son territoire, soit 50 kilomètres de rives réparties sur 14 communes dont 5 arrondissements de Lyon.

La stratégie opérationnelle du projet-directeur a permis d'identifier des projets de nature différente sur l'ensemble du périmètre, parmi lesquels la réalisation d'un cheminement continu de 10 kilomètres en rive gauche au plus près de l'eau, du site de Confluence à l'île Barbe. Ce cheminement permettra aux Lyonnais et Grands Lyonnais de retrouver une promenade au bord de l'eau actuellement absente ou encore interrompue par des ouvrages divers (parking Saint Antoine, rampes et escaliers, etc.), d'ici le début de l'année 2014.

Différents projets opérationnels permettent de créer ce cheminement : le projet Confluence, l'aménagement du bas-port Rambaud et de l'espace Kitchener Marchand à Lyon 2°, la création d'un cheminement continu de l'espace Kitchener Marchand à Lyon 2° au bas-port Gillet à Lyon 1er, l'aménagement du bas-port Gillet de Lyon 1er à Lyon 4°, la création d'un chemin nature sur les bas-ports des quais Gillet et Clemenceau à Lyon 4° et Caluire et Cuire et enfin le site de l'ancienne écluse à Caluire et Cuire.

Le périmètre d'étude pour l'aménagement du bas-port Rambaud et l'espace Kitchener Marchand s'étend du théâtre de verdure, limite nord de la ZAC Lyon Confluence phase 1, à la place Gensoul.

Une étude de cadrage urbain, paysager et programmatique, en cours, va permettre de définir le programme de développement et d'aménagement durables de cette séquence du projet Rives de Saône.

D'ores et déjà définis, les enjeux pour l'aménagement de cette séquence sont :

- reconquérir le bas-port Rambaud pour lui conférer un rôle majeur de trait d'union entre le quartier Confluence, nouvelle centralité urbaine, le parc de Saône de Confluence et le centre de Lyon,
- créer un nouveau rapport au fleuve qui essaie de conjuguer le rôle touristique (usages nautiques, commerces, économique), la richesse naturelle et le lien à l'habitant,
- valoriser la dimension et le rôle social du lieu.

Les objectifs de ce projet sont de mettre en valeur les berges et le grand paysage (balmes de la Fontanière, etc.), renforcer les continuités longitudinales et transversales interrompues respectivement par l'échangeur de Perrache, les ponts sur la Saône et par le système viaire important, développer et renforcer les usages en favorisant leur mixité (les cheminements et les promenades, la dimension culturelle liée aux manifestations associatives, les loisirs et les activités nautiques, etc.), proposer une continuité des itinéraires modes doux.

Pour lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cheminement, diverses études préalables à la programmation sont nécessaires :

- études techniques de stabilité des ouvrages existants,
- étude sociologique,
- étude déplacements (circulation et stationnement),
- levés topographiques et bathymétriques.

Le coût prévisionnel global de ces études est estimé à 90 000 € TTC.

Elles seront lancées au 4° trimestre 2009 pour un rendu au 1er trimestre 2010. Elles permettront d'élaborer le programme de consultation de maîtrise d'œuvre ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation des études préalables en vue de l'aménagement du bas-port Rambaud et l'espace Kitchener Marchand à Lyon 2° dans le cadre du projet Rives de Saône, pour un coût global prévisionnel de 90 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C-2 : maîtriser l'étalement urbain, valoriser les espaces naturels et agricoles, sur l'opération n° 2073 - Rives de Saône : bas-port Rambaud-espace Kitchener Marchand à Lyon 2° pour un montant total de 90 000 € en dépenses à la charge du budget principal, à prévoir en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.